Persee

Monsieur Philippe Domergue

Présentation générale

In: Economie et statistique, N°285-286, 1995. pp. 3-8.

Citer ce document / Cite this document :

Domergue Philippe. Présentation générale. In: Economie et statistique, N°285-286, 1995. pp. 3-8.

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/estat_0336-1454_1995_num_285_1_5973

BY: $ = creative commons

QUALITÉ DE L'INFORMATION ÉCONOMIQUE

Ce numéro spécial est exceptionnel à un double titre : les articles publiés par *Économie et Statistique* n'ont pas, en général, vocation méthodologique, même si les sources et méthodes y sont scrupuleusement indiquées ; ici, les analyses portent principalement sur les outils. Mais surtout, le fil conducteur de cette livraison est un examen critique de la qualité de plusieurs productions statistiques majeures. Si les statisticiens ne manquent pas, du fait même de la difficulté de leur métier, d'être attentifs à la qualité de l'information qu'ils produisent, il n'est pourtant pas usuel en France qu'ils examinent « publiquement » les risques d'erreurs ou de biais, ou évaluent l'imprécision et les révisions de leurs estimations. Le plus souvent, ces débats très techniques ne dépassent pas un cénacle de spécialistes. Mais il existe aujourd'hui une demande accrue de clarification sur la fiabilité des statistiques publiques et, par ailleurs, des enjeux importants du fait de leur utilisation désormais très répandue. Bien des malentendus peuvent être évités à condition de rechercher la transparence. L'Insee s'y efforce, ainsi que d'autres instances, comme le Conseil national de l'information statistique.

Persée creative commons

L'indice des prix n'est pas un prix moyen

Le dossier proposé par Alain Saglio représente le dernier volet d'un ensemble de travaux suscités par la rénovation de l'indice des prix à la consommation (1). Les précédents articles ont traité les thèmes de la précision de l'indice et des difficultés de la comparaison internationale. Leur nouveauté a peut-être été insuffisamment relevée par les observateurs. Pour la première fois, un intervalle de confiance a été estimé (inférieur à 0,1 % pour l'indice global) : l'Insee publie avec le glissement annuel de l'indice ce précieux guide de lecture. Autre première, réalisée en collaboration étroite avec nos collègues allemands, les conditions de comparabilité des indices officiels des deux pays ont été précisées et illustrées : il en ressort un impérieux besoin d'harmonisation de nos méthodes, qui est heureusement à l'œuvre au niveau européen.

---

1. Le lecteur se reportera aux articles publiés précédemment dans cette même revue : « La précision de l'indice des prix : mesure et optimisation » par P. Ardilly et F. Guglielmetti (n° 267) et « Une comparaison des indices de prix à la consommation français et allemand » par W. Buchwald et A. Saglio (n° 275-276).

De quoi est-il question dans ce dernier dossier ? Celui-ci est pour l'essentiel constitué de variations sur un thème traditionnel pour les statisticiens, car très général, celui de l'agrégation de grandeurs qui se déforment au cours du temps. Précisément, il s'agit ici de calculer le prix de produits dont les caractéristiques changent dans la consommation alimentaire des ménages. Très concrètement, Marielle Prime et Alain Saglio examinent de façon approfondie le cas des tablettes de chocolat qui avait suscité des interrogations parmi les professionnels. Ceux-ci ont constaté que, dans le fameux panier de la ménagère, on retrouve de plus en plus fréquemment les marques les moins chères et que ces produits sont achetés plus souvent dans les grandes surfaces, d'où une autre économie. Ces deux comportements économes ne sont pourtant pas retracés par l'indice des prix. De fait l'indice est un instrument qui n'enregistre que des variations « pures » des prix élémentaires. Au contraire, le prix moyen, habituellement suivi par les professionnels par commodité, est sensible non seulement aux variations de prix mais aussi aux déplacements des achats des consommateurs. Les deux notions peuvent être reliées rigoureusement en définissant un effet de « gamme » (report vers des marques de prix différents) et un effet « lieux d'achat » (déplacement vers d'autres types de points de vente). Le premier effet est relativement connu : l'économiste ne considère pas comme équivalents des biens de qualités différentes. L'effet « lieux d'achat » est moins intuitif. L'un des apports du dossier est de le chiffrer pour une trentaine de familles de produits alimentaires. À ce stade, on peut déjà retenir que l'écart qui en résulte entre indice et prix moyen est très variable selon les produits. Globalement, il reste limité.

Quel est donc le bon indicateur ? N'y a-t-il aucun risque de biais dans l'indice des prix à la consommation ? Soulignons d'abord que, pour des raisons pratiques, il est totalement exclu d'adopter d'autres conventions pour le suivi mensuel de l'indice des prix et que d'ailleurs tous les pays font de même : en effet, l'exercice réalisé ici a mobilisé tout un ensemble d'informations complémentaires qui ne peuvent être observées au mois le mois. Rappelons aussi que l'indice a clairement vocation à calculer des prix globaux et non ceux des variétés fines de produits, insuffisamment représentées dans l'échantillon d'ensemble. D'un point de vue théorique, quelle est la justification de l'absence de prise en compte de l'effet « lieux d'achat » ? Elle réside dans le fait que le prix payé par le consommateur inclut toujours une part de service : deux biens identiques (marque, gamme, conditionnement, etc.) achetés dans des points de vente distincts peuvent différer par ce service commercial, ce qui explique que des écarts de prix puissent subsister. On sent bien que l'on ne justifie pas ainsi la totalité des écarts de prix. D'ailleurs, il suffit d'observer que le consommateur s'est massivement reporté vers les grandes surfaces pendant la période étudiée, et ce d'autant plus que les niveaux de prix étaient plus attractifs (2). Il est vrai que cette vague de fond n'est pas seulement une réaction aux prix relatifs mais sans doute une évolution plus générale des modes de vie. Les auteurs ont donc raison de considérer que le « meilleur indicateur » est quelque part entre ce qui apparaît comme deux conventions extrêmes. Surtout, ils se sont efforcés de chiffrer le biais maximal qui pourrait affecter l'indice français. Sans être négligeable, celui-ci est heureusement très limité : 0,4 % par an sur la consommation alimentaire, environ 0,2 % par an sur l'ensem-

2. Entre 1979 et 1991, les parts de marché de l'ensemble des grandes surfaces (hypermarchés et supermarchés) passent de 56 % à 87 % sur les pâtes alimentaires, de 23 % à 51 % sur les pommes de terre, de 66 % à 94 % sur les petits pots pour bébé (voir l'article de D. Dubeaux et A. Saglio : « Modification des circuits de distribution et évolution des prix alimentaires »).

ble des produits. Il devrait même décroître à l'avenir, du moins dans tous les secteurs où le grand commerce a conquis des parts de marché dominantes. C'est aussi ce que suggèrent les études nord-américaines.

Quelle est la précision du PIB ?

La question qui est au cœur de l'article d'Alain Gallais est bien celle de la précision des comptes nationaux : l'utilisateur se demande souvent quel intervalle de confiance pourrait être attaché aux grands agrégats comme le PIB. Il se doute que celui-ci n'est pas connu au million de francs près, mais l'est-il au milliard ou à la centaine de milliards ? Les comptables nationaux n'aiment guère être ainsi interrogés, non que la question manque de pertinence, mais elle est redoutablement difficile. L'auteur n'en a que plus de mérite à s'y risquer, même si l'on doit dire d'emblée qu'il n'apporte pas de réponse définitive.

La démarche de l'auteur consiste à analyser les gains de précision obtenus depuis le compte provisoire jusqu'au compte définitif, mais elle ne s'y limite pas : il souligne fort justement que l'on commettrait une erreur d'optique en se fixant pour seul objectif de minimiser ces révisions. Il suffirait de considérer comme définitif tout compte provisoire, aussi grossier fût-il ! En réalité, les utilisateurs ont plusieurs souhaits : que les estimations précoces soient raisonnablement précises, et aussi qu'elles ne soient pas trop remises en question par la suite. L'appréciation de la qualité porte donc sur la séquence complète des comptes, sachant que nul ne s'attend à la perfection dès le premier compte (3).

Rétrospectivement, les comptes publiés depuis une dizaine d'années (ceux de la « base 1980 ») apparaissent plus précis que ceux de la base précédente : en effet le compte définitif a pu mobiliser davantage d'information. La confrontation des trois approches du PIB (par la demande, la production et les revenus), effectuée à un niveau fin de la nomenclature d'activités et de produits, assure par ailleurs au compte définitif en France une précision sans doute meilleure que dans nombre de pays étrangers. Enfin, cela n'est pas obtenu au prix de révisions trop fortes, puisque celles-ci sont dans la moyenne des pays comparables. Cela n'exclut pas certaines faiblesses concernant les estimations précoces de l'investissement ou du PIB non marchand. Au-delà des révisions quantitatives, l'article s'interroge aussi sur le diagnostic conjoncturel délivré par les comptes précoces. Il apparaît ainsi que si les tendances sont en général correctement retracées, le cycle économique est écrêté (4).

Complémentaire de cette investigation est l'article de Claude Wagner sur l'économie souterraine. La France et l'Italie redressent systématiquement leurs comptes pour inclure ce type d'activité dans leurs évaluations de PIB, mais le

---

3. Car il est assez connu que la mobilisation de l'information la plus complète possible est coûteuse, à la fois en temps et en moyens. Même pour le compte définitif, personne ne serait disposé à allouer des moyens illimités à l'investigation statistique. Mieux vaut une bonne image qu'un long discours : dans un bref texte, intitulé « De la rigueur de la science », J.-L. Borges évoque un pays dont la cartographie se développe avec un souci de précision si absurde que la carte finit par recouvrir la totalité du territoire...

4. Sans doute par un comportement trop « prudent » des comptables nationaux annuels, conduisant à préférer des chiffres observés dans le passé récent plutôt que des inflexions brutales. L'auteur explore des redressements possibles de ce type de biais, par des méthodes économétriques encore éloignées des méthodes de chiffrages actuelles. L'intégration plus forte des comptabilités annuelles et trimestrielles amènera peut-être des progrès dans ce domaine.

font très différemment. Confrontant ces méthodes, l'auteur nous délivre le message suivant : pour parvenir au même but (exhaustivité de la couverture statistique du PIB), la meilleure méthode dépend largement de l'information statistique existante (fichiers et répertoires d'entreprises notamment). On ne peut donc recommander de transposer les méthodes employées indépendamment de ce contexte. Il reste que l'on pourrait sans doute tirer de l'exemple transalpin des pistes pour une meilleure intégration de l'emploi dans les comptes nationaux français.

Comment utiliser les prévisions ?

Il existe quelque analogie entre la confection des comptes précoces et la prévision économique à court terme. Karine Bouthevillain et Alexandre Mathis rappellent, après d'autres auteurs, qu'un cheminement continu va de la prévision pure à l'observation statistique pure (le compte définitif). Mais c'est pour aussitôt s'en démarquer, puisqu'ils choisissent de comparer les prévisions au compte provisoire. À l'appui de leur démarche, j'ajouterai qu'il est en effet préférable de bien distinguer deux métiers, celui des comptables nationaux et celui des prévisionnistes. Les premiers ont pour mission de mobiliser dans un cadre cohérent toute l'information disponible. Ils mettent en œuvre des moyens relativement importants en vue de construire une représentation, la plus exacte possible, des phénomènes économiques observés dans le passé, immédiat et lointain. Les seconds, en revanche, utilisent « l'ensemble d'information » mis à leur disposition, par les comptables notamment, afin d'élaborer le scénario d'évolution de l'économie le plus probable, en s'appuyant sur des outils aussi divers que le modèle économétrique et le « dire d'expert ». On conçoit alors que, dans le premier cas, il ne puisse exister deux réalités statistiques concurrentes, et que, dans le second, la pluralité des analyses soit, au travers du débat qu'elle sous-entend, favorable à la qualité des prévisions macro-économiques. De surcroît, celles-ci, malgré les critiques qui leur sont adressées, sont de plus en plus sollicitées par les acteurs économiques, publics et privés.

Les auteurs ont déjà analysé en détail les prévisions de neuf organismes, publics ou privés, français ou non (5). Il ne s'agit pas d'établir un palmarès, mais plutôt de prendre un peu de recul, en comparant avec le plus de rigueur possible les performances sur longue période et aussi de rappeler les résultats obtenus dans la littérature économique. On en retiendra tout d'abord que les prévisions élaborées surclassent, le plus souvent, la simple extrapolation statistique. On y trouvera aussi une justification pragmatique – *a posteriori* – de la multiplicité des organismes de prévision : la possibilité de calculer une moyenne de leurs prévisions, appelée le plus souvent « consensus ». Lorsqu'on examine un échantillon de prévisions suffisamment grand, la moyenne s'avère en effet meilleure que les prévisions élémentaires. Mais elle ne les surpasse jamais toutes et, surtout, ne garantit pas contre des erreurs importantes. En particulier, celles qui correspondent à des retournements conjoncturels.

De ce point de vue, l'année 1993 est, hélas, exemplaire : à quelques nuances près dans leurs commentaires, les prévisionnistes ont commis la même erreur

---

5. Voir Économie et Prévision, *n° 108.*

de diagnostic. La reprise annoncée au début de 1992 se transforme en récession un an plus tard. Dans un second article, Karine Bouthevillain et Alexandre Mathis reprennent la chronique des prévisions, entre le printemps 1992 et l'hiver 1993. Ils décrivent comment s'est opéré le renversement de tendance chez les observateurs : la connaissance des premières informations conjoncturelles a été déterminante pour la prise de conscience de la récession. Ils identifient ensuite deux erreurs majeures dans les diagnostics : la demande extérieure adressée à la France aura été trop longtemps surestimée ; l'évolution de la demande intérieure aura été mal prévue, les ménages ayant, au-delà des schémas passés, privilégié l'épargne de précaution au détriment de la consommation, et les entreprises ayant réduit leurs projets d'investissement du fait, notamment, d'un environnement financier défavorable (taux d'intérêt et taux de change).

Les comparaisons des erreurs de prévision permettent de nuancer les jugements portés quelquefois de manière hâtive. Par rapport aux précédents retournements conjoncturels (1975, 1982 et 1988), l'erreur statistique sur 1993 n'est pas exceptionnelle. Elle témoigne des limites et des difficultés des exercices de prévision et de la prudence nécessaire à leur utilisation.

Des indicateurs élaborés

Les données statistiques à l'état brut ne sont pas toujours interprétables. On peut même avancer qu'elles le sont rarement. C'est pourquoi il est indispensable de les travailler quelque peu. La correction des variations saisonnières fait partie désormais du paysage statistique le plus courant, même si elle recèle toujours quelque mystère pour le non spécialiste. Jean-Marie Fournier et Dominique Ladiray suggèrent qu'il faut aller plus loin pour porter un diagnostic conjoncturel précis. Les effets de calendrier, dus à l'irrégularité du nombre de jours ouvrables, sont susceptibles de perturber les évolutions trimestrielles. D'où un progrès possible pour les comptes trimestriels qui ne pratiquent pas la correction des jours ouvrables.

Stéfan Lollivier et Pascale Pollet, quant à eux, analysent des données traditionnellement suivies par les conjoncturistes : ce sont les réponses des entreprises industrielles interrogées par l'Insee dans son enquête trimestrielle. De telles statistiques sont riches d'information et doivent être interprétées avec quelques précautions, ne serait-ce que parce qu'elles sont qualitatives (6). On a recours en général à des indicateurs agrégés, comme les « soldes d'opinion ». L'originalité de cette étude des tensions sur les capacités de production provient d'un traitement sur données individuelles. Au total, une incitation à exploiter plus à fond cette mine d'informations que constituent les enquêtes de conjoncture.

*
* *

6. À l'exception des marges de capacité (qui permettent de calculer un taux d'utilisation des capacités de production) la plupart des variables ont trois modalités ; par exemple, les carnets de commandes sont « bien garnis, normaux ou peu garnis ». Pour une analyse quantitative, voir l'article de J.-C. Fanouillet et B. Salanié (Économie et Statistique, *n° 234*).

Les statistiques économiques ne sont pas fréquemment publiées avec des indications sur les incertitudes qui les entourent et ne sont pas toujours assorties de leur bon mode d'emploi. De ce fait, l'annonce ou la révision de chiffres sensibles sont quelquefois inutilement dramatisées par des présentations maladroites des statisticiens ou par des interprétations abusives des commentateurs. Aujourd'hui, l'usage de plus en plus général des principaux indicateurs macro-économiques et le besoin grandissant de comparaisons internationales devraient cependant entraîner un regain d'intérêt pour ces questions méthodologiques. Puisse le présent dossier, dont la lecture est certes parfois austère, contribuer à une telle clarification.

Philippe Domergue
Chef du département
des Normes statistiques
et comptables